

5/65

5/6/5-

DDP 1957 1271

SS: 27/12084

M. Selwyn Lloyd a rappelé qu'il restait fidèle au plan franco-britannique, tel qu'il a été amendé en 1955⁽¹⁾.
 La seule indication donnée à la presse sur ce débat a été que le Conseil atlantique avait été unanime pour estimer qu'il fallait continuer rechercher un accord de désarmement offrant des garanties suffisantes.

367

L. BOUSQUET, AMBASSADEUR DE FRANCE À BRUXELLES,
 À M. PINEAU, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

n° 432. Bruxelles, 6 mai 1957⁽²⁾.

La presse belge, et notamment la *Libre Belgique* consacre depuis quelques jours des articles au « grand dessin de M. Selwyn Lloyd »⁽³⁾. Elle se pose la question de savoir si, en proposant un regroupement des assemblées européennes, Londres ne « tente pas d'empêcher la formation d'un bloc continental ». Elle rappelle qu'il y a cinq ans, dès avant le « l'Europe des Six ne soit en train de s'unir », M. Eden était intervenu à Strasbourg avec un plan, « sorte d'ultimatum adressé aux fédéralistes ». Ce plan avait pour objet d'obtenir que la Communauté charbonnière fût « incorporée à la Grande Europe des Quinze, où, grâce à l'appui du bloc scandinave, Londres escomptait la majorité ».

Aujourd'hui, « c'est à une manœuvre analogue qu'a recouru la diplomatie anglaise ». Il y a cinq ans, l'Angleterre s'efforçait de noyer la Petite Europe des Six dans une Grande Europe où le veto anglais se serait exercé. Maintenant, le gouvernement britannique propose d'unifier tous les organismes européens en un seul « sous prétexte de les rationaliser... ». Les États-Unis et le Canada seraient proclamés « Européens » pour les besoins de la cause. De la sorte, la diplomatie anglaise supprimerait le concept européen et transformerait l'Organisation européenne en un succédané de l'Alliance atlantique où les Anglo-Américains ont la prépondérance ».

En réalité, selon la *Libre Belgique*, « le plan anglais est bien un plan européen qui vise à « déseuropéaniser » le système actuel. Et les Européens qui se manifestent dans les rangs des Européens ont quelque chose de commun. Et le journal de rappeler que des voix nombreuses et autorisées proposent, en Grande-Bretagne, sous forme plus ou moins déguisée,

Sur ce plan, voir *D.D.F.*, 1955-I, n° 208 (note).
 En clair, par porteur.

l'absorption de tel ou tel petit pays européen, notamment du Portugal, dans le « système économique britannique ».

Cependant, le chancelier Adenauer s'oppose énergiquement « au grand dessin ». La « décision britannique de retirer partiellement les effectifs anglais d'outre-Rhin⁽¹⁾ n'a pas contribué à créer en Allemagne un climat de confiance ».

Au cours de mes conversations avec MM. Spaak et Rothschild, j'ai pu mesurer combien l'un et l'autre sont réticents à l'égard du « Grand dessin » et combien leurs préoccupations rejoignent celles des milieux officiels allemands dont fait état M. Couve de Murville dans son télégramme n°s 1153 à 1162⁽²⁾.

368

COMPTE RENDU

Conversation à l'hôtel Matignon, lundi 6 mai 1957, entre M. Dulles, d'une part, et M. Guy Mollet, président du Conseil des ministres, et M. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, d'autre part.

N. Secret.

M. Dulles dit combien il est heureux de l'occasion que lui donne la réunion des ambassadeurs d'Amérique à Paris, pour avoir une conversation avec le chef du gouvernement français, puisque, contrairement à l'habitude, la réunion du Conseil de l'Atlantique s'est tenue à Bonn et non à Paris⁽³⁾.

I. Programme américain d'aide à l'étranger.

M. Dulles indique que le gouvernement des États-Unis traverse actuellement une période difficile dans ses relations avec le Congrès. Des pressions extrêmement vives s'exercent au Parlement américain pour obtenir une réduction des crédits d'aide à l'étranger. Le président des États-Unis, qui prend une part personnelle très active à cette affaire, tente un effort majeur pour éviter des réductions trop sensibles des crédits demandés. M. Dulles pense que des réductions massives seront évitées, mais que certaines réductions seront inévitables.

⁽¹⁾ Sur cette décision et ses suites, voir ci-dessus les n°s 133 (et note), 183 (note), 202, 228, 234, 235, 241, 244.
⁽²⁾ Du 24 avril, ci-dessus reproduit sous le n° 330.

⁽³⁾ A la suite de la session du Conseil atlantique à Bonn, les 2 et 3 mai, et avant de regagner Washington, M. Foster Dulles s'était rendu à Paris, le 6 mai, pour présider une réunion des ambassadeurs américains en Europe. Il rencontra le même jour, à midi, MM. Guy Mollet et Christian Pineau.

M. Mollet demande quels seront éventuellement les effets de ces réductions de crédits d'aide sur l'Europe.

M. Dulles répond que ces réductions seront sans doute peu sensibles. Mais elles affecteront incontestablement la fourniture des armes nouvelles si les diminutions de crédits dépassent un certain niveau.

Pour se défendre plus efficacement et vigoureusement, le gouvernement américain sera amené à définir plus précisément les aspects économiques et les aspects militaires du programme d'aide à l'étranger, et probablement à le scinder en deux programmes. Parfois, la fusion des aspects économiques et militaires facilite le vote global du Congrès. Après mûres réflexions, il apparaît au président Eisenhower et à ses collaborateurs que, dans les circonstances présentes, il y a intérêt à délimiter les aspects militaires et économiques de l'aide à l'étranger.

M. Mollet demande si les réductions de dépenses affecteront les forces américaines stationnées en Europe.

M. Dulles répond que les dépenses entraînées par les forces américaines en Europe sont couvertes par le budget de la Défense et non par le programme d'aide; elles ne seront donc pas affectées. Le gouvernement américain n'a aucunement l'intention de réduire les forces américaines en Europe. Mais il a actuellement une étude portant réforme de la dimension des divisions. C'est une politique générale, applicable partout où existent des troupes américaines, destinée à rendre les unités divisionnaires plus efficaces et plus mobiles. Mais, pour le moment, le gouvernement de Washington n'envisage pas de réduction de ses effectifs en Europe.

M. Dulles, néanmoins, considère que l'exemple donné par le gouvernement britannique ⁽¹⁾ ne peut être sans conséquence sur l'opinion du Congrès américain, où il constitue un précédent fâcheux propre à entraîner une réaction en chaîne.

M. Mollet souligne que des conséquences encore plus graves peuvent en découler en Allemagne.

I. Réunion de l'O.T.A.N.

M. Dulles estime que la dernière réunion du Conseil de l'O.T.A.N. est une des meilleures et des plus fructueuses qui aient jamais été tenues. Des discussions ont été très franches et très ouvertes. Des questions très pertinentes ont été posées et seront mises à l'étude.

M. Mollet et M. Pineau rappellent l'importance attachée par le gouvernement français à la question d'un armement atomique intégré en Europe, à la disposition du commandant suprême de l'O.T.A.N., et entrent dès le temps de paix en Europe. Le président du Conseil souligne qu'il s'agit là d'une affaire extrêmement importante vis-à-vis de l'opinion publique européenne. Il s'agit d'une part de l'efficacité de l'Alliance atlantique, et d'autre part de répondre au problème particulier posé par

(1) Sur le projet des Britanniques de réduction de leurs forces sur le continent, voir ci-dessus les nos 133 (et note), 183 (note), 202, 228, 234, 235, 241, 244.

l'Allemagne. C'est enfin la meilleure réponse possible aux manœuvres des Soviétiques, qui portent sur les risques nationaux de l'armement atomique.

M. Dulles répond qu'il a pris bonne note de la question posée par M. Pineau à Bonn : il reconnaît là un problème important que son gouvernement est tout à fait disposé à étudier, car il y a peut-être en effet quelque chose à faire dans cette voie.

M. Dulles indique qu'il a eu sur les questions atomiques une conversation de près de trois heures avec le Chancelier fédéral allemand, qu'il a trouvé très embarrassé pour préparer sa réponse aux Soviétiques ⁽¹⁾. Le Chancelier fédéral se trouve en présence d'un problème très important sur le plan électoral; mais son embarras s'explique en particulier par sa connaissance insuffisante du sujet.

M. Mollet rappelle qu'il n'y a pas là seulement un problème électoral, mais une question essentielle en elle-même, à laquelle la solution d'un armement atomique européen intégré est la seule réponse possible.

M. Dulles explique qu'il a montré au Chancelier fédéral que la pensée militaire et le planning militaire en Occident étaient en pleine transformation. Il y a quelques années, la défense de l'Europe et du monde libre était fondée sur la menace de représailles atomiques massives (*massive retaliation*), parce que le seul usage connu de la bombe atomique était la destruction massive (*big bang*). À présent, l'on s'oriente vers l'usage d'armes atomiques tactiques qui seront utilisables sur des objectifs militaires délimités et précisés. Il s'agit d'armes aux effets plus précis et plus limités, vis-à-vis desquelles les critiques morales et humanitaires sont moins pertinentes puisque les ravages qu'elles exerceront pourront être circonscrits. Il s'agit, en quelque sorte, d'armes plus « nettes » dans leur effet (*more clean*). En particulier, ces armes n'auront pas les effets si désastreux sur la vie humaine du strontium. Dans quelques années, l'Europe pourra donc être protégée non plus par la menace de représailles massives mais par des armes classiques transformées, placées sur la route de l'envahisseur éventuel.

C'est dans cette perspective que les expériences d'armes nucléaires, qui font aujourd'hui l'objet des critiques soviétiques, prennent toute leur importance. Ces expériences sont en effet indispensables pour mettre ces armes nouvelles au point.

M. Mollet montre combien la mise au point et l'utilisation de ces armes atomiques tactiques militent encore davantage en faveur de leur stockage intégré en Europe.

M. Dulles répond qu'en principe il en va bien ainsi, mais ces armes ne sont pas encore fabriquées en quantité suffisante. En attendant leur mise en place, il faut bien continuer à fonder la défense sur la menace de représailles massives. Mais l'accent va être mis dans l'avenir de plus

(1) Entendons la réponse à la note soviétique du 19 avril, qui mettait en garde le gouvernement ouest-allemand contre un réarmement atomique : voir ci-dessus le no 248 (note).

plus vers l'usage et les possibilités offertes par les armes atomiques.

M. Mollet montre à *M. Dulles* que la thèse française sur le problème de la défense européenne est fondée sur trois principes :

1° Nécessité d'une présence américaine en Europe. Il n'est pas important seulement que l'Amérique entretienne des moyens de combat sur le continent européen. Il est indispensable aussi qu'elle soit humainement présente : d'où l'importance du problème numérique des effectifs.

2° Importance de se fier aux seules armes atomiques. Les armements classiques restent indispensables. L'Europe ne peut, en effet, se permettre le risque de se trouver un jour devant une difficulté locale où elle n'aurait plus à choisir qu'entre une guerre atomique généralisée et la capitulation devant les exigences des Soviétiques.

3° Nécessité de stocker les armes atomiques, surtout les armes tactiques sur la ligne où, dès le temps de paix, est organisée la défense.

M. Pineau souligne l'importance d'une part de l'intégration européenne de l'armement atomique et d'autre part de la formation technique du personnel qui sera amené à l'utiliser.

Algérie.

M. Mollet expose à *M. Dulles*, à la demande de celui-ci, l'évolution des choses en Algérie.

La situation militaire est excellente, meilleure qu'elle n'a jamais été. Les rebelles n'ont plus aucun espoir s'ils l'ont jamais entretenu, d'imposer à la France une solution par la force. Mais il faut reconnaître que le mouvement véritable du problème algérien est à rechercher dans l'ordre social, économique et politique. Or, peu de progrès ont été accomplis dans ce domaine parce que les chefs de la rébellion — ou ceux qui se font passer pour tels, car leurs luttes et leurs rivalités intestines sont intenses — se contentent pour l'instant d'attendre. Ils attendent une décision nouvelle.

Les Nations Unies; ils attendent un changement de gouvernement à Alger; ils attendent une modification de l'état d'esprit au Parlement français; ils attendent l'usure française. Aucun effort n'est tenté de leur part pour répondre aux offres françaises. Non seulement on ne répond pas aux offres, mais on nie même du côté de la rébellion qu'elles aient été faites. Chaque fois que, par intermédiaires, des contacts ont été pris avec certains personnalités rebelles, la preuve a été demandée au gouvernement français du caractère représentatif et de l'autorité de ces personnalités, celles-ci se sont toujours dérobées devant l'épreuve. L'application tient au fait que ce que la France offre à l'Algérie intéresse les combattants armés, mais la population. Il s'agit donc de trouver un moyen de permettre à la population d'exprimer ses sentiments.

Les éléments armés de la rébellion sont essentiellement composés de jeunes gens : près de 50 % de la population en Algérie a moins de 25 ans. Entre une existence relativement misérable d'ouvriers dans l'industrie en France ou en Algérie, et le prestige de la rébellion, beau-

coup de jeunes Algériens n'hésitent pas. Dans la rébellion, ils trouvent de l'argent, des armes qui ont toujours tant d'attraction pour les Arabes. Ils trouvent dans l'insurrection *the best of life*. L'appel de la construction démocratique de l'Algérie, du développement économique et de la paix ne porte guère sur eux. Il n'y a donc que peu d'espoir d'obtenir rapidement une réponse aux offres françaises. Cette réponse ne pourrait venir que des chefs civils et politiques de l'insurrection. Il n'est pas certain que ceux-ci seraient suivis dans une tentative de pacification, alors qu'ils sont suivis lorsqu'ils prêchent la guerre.

En attendant, la France fait un effort considérable pour implanter en Algérie des réformes. 1.500 municipalités nouvelles ont été constituées, associant musulmans et Européens à la gestion des villes et des bourgs. Il est arrivé parfois que l'expérience se soit soldée par un insuccès et que les musulmans participant à la réforme soient assassinés. Mais progressivement, néanmoins, nous passons de l'organisation municipale à l'organisation territoriale et provinciale, dans la perspective d'une certaine organisation fédérale de l'Algérie.

Ainsi, nous ne pouvons travailler que petit à petit à rétablir progressivement la paix jusqu'à ce que la population, prenant conscience de ses intérêts véritables, se sépare toujours davantage des rebelles.

Il y a donc des différences profondes entre l'insurrection algérienne et les mouvements nationalistes que l'on a connus en Tunisie et au Maroc. En Tunisie, le mouvement nationaliste était solidement encadré par un parti politique bien constitué et relativement moderne, efficacement dirigé par un chef rompu aux méthodes occidentales. Au Maroc, il fallait tenir compte d'un sentiment national qui n'avait en fait jamais cessé d'exister et d'une allégeance religieuse au Sultan, qui donnait au mouvement nationaliste une cohésion qu'il n'a pas ailleurs.

M. Dulles rappelle que l'an dernier, le gouvernement français envisageait de tenir des élections en Algérie et demande si, à cet égard, les intentions de *M. Mollet* restent les mêmes.

M. Mollet précise qu'il serait parfaitement possible, actuellement, de tenir des élections locales dans plusieurs zones de l'Algérie. Le gouvernement français hésite parce que la rébellion proclamerait partout que ces élections sont tenues sous la pression de l'armée et qu'elles sont sans valeur. Dans ces conditions, le gouvernement français préfère attendre qu'intervienne des cessez-le-feu locaux en nombre suffisant jusqu'à ce que puissent être tenues des élections à l'observation desquelles seront invités des représentants d'états amis neutres.

M. Dulles se demande si la situation à laquelle la France fait face en Algérie n'est pas comparable à celle de la Grande-Bretagne à Chypre.

M. Mollet et *M. Pineau* montrent que les situations sont radicalement différentes. Il n'y a pas de population anglaise à Chypre. Tout au plus, pourrait-on comparer le problème algérien à celui que pose la juxtaposition dans l'île de Chypre de deux communautés, turque et grecque, dont il faut assurer la coexistence pacifique.

M. Dulles veut simplement dire qu'il y a similitude dans la difficulté de maintenir ou de rétablir l'ordre public devant le terrorisme.

M. Mollet exprime sa confiance dans l'issue du conflit en Algérie, mais il répète que les choses vont très lentement et ne peuvent qu'aller plus lentement.

Suez.

M. Dulles rappelle que le gouvernement américain a mené avec l'Égypte des conversations sur le mémorandum du gouvernement du Royaume-Uni relatif à la gestion du canal de Suez⁽¹⁾. Le gouvernement américain a mené ces conversations sans jamais se donner le caractère de négociations de la communauté des usagers, mais uniquement pour donner quelques suggestions propres à améliorer le texte égyptien.

Il y a quinze jours environ, le gouvernement britannique a demandé à l'Égypte des conversations. Sachant qu'il lui serait indispensable, pour des raisons économiques, d'utiliser le Canal, le gouvernement britannique a insisté pour que l'Égypte accepte de laisser le Canal sous le régime britannique et d'aller rapidement au Conseil de sécurité et de faire entendre un régime même provisoire.

Le gouvernement américain a posé au gouvernement anglais la question de savoir si celui-ci serait disposé à boycotter le Canal. Le gouvernement de Londres a répondu par la négative. Au Conseil de sécurité, le gouvernement américain considérait qu'il n'y avait pas lieu de faire une telle chose qu'un rapport sur la situation et d'y faire enregistrer la position des puissances occidentales, équivalant à une acceptation tacite de l'acte du mémorandum égyptien. Malgré le désir du gouvernement britannique, le gouvernement de Washington ne voit guère l'utilité d'une telle réunion du Conseil de sécurité.

Il semble qu'actuellement, le gouvernement britannique éprouve une difficulté particulière en ce qui concerne le choix des devises dans lesquelles les paiements seraient effectués. Le gouvernement britannique voudrait obtenir que la livre sterling soit acceptée par Le Caire. Des conversations sont en cours, à Bâle, après un premier sondage auprès de la Banque mondiale d'Égypte, sur les résultats desquelles *M. Dulles* n'est encore informé.

Le gouvernement de Washington ne pense pas qu'une réunion nouvelle du Conseil de sécurité soit utile ou heureuse. Il n'y a pas lieu de chercher à obtenir dorénavant des précisions supplémentaires sur le sujet traité par le mémorandum égyptien. On n'obtiendrait pas, dans ce cas, l'accord de la majorité des membres du S.C.U.A. Si en effet, le gouvernement égyptien se montre extrêmement arrogant et exigeant à la réunion du Conseil de sécurité, ce qu'il ne manquerait pas de faire, l'échec qu'il vient d'essuyer en Jordanie⁽²⁾, et que l'on soit tenu de tenir à ses conditions, Nasser ne pourra sortir que renforcé de sa lutte, ayant remporté un grand succès.

⁽¹⁾ Sur le mémorandum et les conversations subséquentes, voir ci-dessus les nos 287 (note), 289, 307, 316, 326, 337.

⁽²⁾ Sur les événements récents de Jordanie, voir ci-dessus le n° 341 (note).

M. Pineau indique qu'aux yeux du gouvernement français, une réunion du Conseil de sécurité, qui aurait pour objet de demander à Nasser de ne pas aller au-delà des termes de son mémorandum, est inacceptable. Le gouvernement français estime qu'aucun gouvernement, aucun organisme gouvernemental ou intergouvernemental, ne doit prendre une décision politique qui pourrait être interprétée comme un acte sanctionnant le mémorandum égyptien. Si des compagnies privées de navigation décident de faire utiliser le Canal par leurs bateaux, c'est là une décision d'ordre privé qui ne doit pas influer sur les décisions gouvernementales.

M. Dulles indique que sur le plan gouvernemental, la seule décision prise par le gouvernement de Washington a été de dire aux compagnies de navigation battant pavillon américain de ne payer à l'Égypte les droits de transit que sous protestation. En attendant, les avoirs égyptiens aux États-Unis restent bloqués.

M. Mollet désire que *M. Dulles* retire de sa conversation à Paris une impression très franche et très nette de la position du gouvernement français vis-à-vis de l'Égypte dans l'affaire de Suez.

Peut-être devons-nous reconnaître que nous avons perdu l'épreuve. Mais en aucun cas, nous ne pouvons accepter politiquement et juridiquement la position égyptienne. On peut s'incliner devant le fait matériel du succès de Nasser, mais il nous est impossible de le revêtir d'une reconnaissance politique ou juridique.

La thèse britannique est autre. Le Royaume-Uni a d'abord espéré, comme nous-mêmes, se débarrasser de Nasser et de son gouvernement. Nous n'avons pas réussi. Réaliste, constatant l'échec, devant des raisons économiques impérieuses, le gouvernement britannique décide qu'il lui faut de nouveau utiliser le Canal.

En ce qui nous concerne, cette position n'est pas acceptable. La France ne voit pas seulement dans l'affaire une question de prestige, mais deux dangers très précis :

1° Accepter de passer par le canal de Suez, c'est reconnaître qu'il n'y aura pas de modification au régime du contrôle absolu exercé sur le Canal par le colonel Nasser. Or, il s'agit là du ravitaillement de l'Europe occidentale en pétrole. Les armes conventionnelles, qui restent essentielles pour la défense de l'Europe, sont immobilisées sans un approvisionnement suffisant en pétrole. Le contrôle incontesté de Nasser sur le Canal affecte donc directement et grandement la défense de l'Europe de l'Ouest.

2° Relevant le danger ancien du panslavisme et complétant l'action du panslavisme, le panarabisme fait peser sur la paix générale une menace d'une extrême gravité.

Reconnaître la thèse de Nasser est donc inacceptable. L'Angleterre considère qu'elle doit tout plier à la défense de la livre aujourd'hui menacée. Le franc est menacé aussi : nos réserves de change sont dans une situation difficile, notre balance commerciale est très déséquilibrée, peut-être allons-nous traverser des heures graves... Mais il s'agit, en ce

WOF 1957/1071
6 MAI 1957

qui concerne la France, d'une attitude délibérément politique, devant laquelle les considérations économiques doivent s'incliner.

M. Mollet mentionne la brochure du colonel Nasser où est exposé son programme. La menace est clairement établie. Il ne faut pas compter sur un gouvernement pour, en une génération d'hommes, faire subir à l'Occident un second Munich.

M. Dulles répond que le gouvernement américain est d'accord avec le gouvernement français sur le danger que représente le panarabisme nationaliste de Nasser. Aussi pense-t-on à Washington que l'on ne peut avoir aucun fond sur le gouvernement Nasser et quel que soit le soin avec lequel un accord passé avec lui serait rédigé, que l'on ne pourrait écarter sur son exécution. La concession faite à la Compagnie du Canal de Suez était parfaitement claire et nette, elle n'en a pas moins été violée. On ne peut donc aucunement se fier à Nasser. Il n'y a donc pas à s'attacher beaucoup d'importance à ce qu'il dit, à ce qu'il ne dit pas, et qu'il promet ou à ce qu'il écrit.

La France et les États-Unis ont différé sur la méthode à employer avec Nasser. Mais il n'y a pas lieu de revenir sur la controverse. Les développements récents en Jordanie ont permis de nouer des liens plus étroits entre le Liban, l'Arabie saoudite, l'Irak et la Jordanie. Ainsi se trouve constituée la base d'une action politique dont la direction sera assurée par celle de Nasser. C'est dans cette voie qu'il faut chercher à long terme une réponse à l'action égyptienne.

Mais quels que soient ces développements politiques, il est toujours vital et plus important de trouver des moyens de communications reliant les pipe-lines existants et le Canal. Rétrospectivement, il faut reconnaître que les nations de l'Occident auraient dû penser à ce projet quand le gouvernement britannique a quitté la base de Suez. Les États qui ont amené les Anglais à quitter l'Égypte étaient en effet celles qui allaient pousser plus loin leur avantage contre l'Occident. Ces États de communication qui pourraient suppléer le Canal sont à chercher essentiellement dans la zone nord du Moyen-Orient. Le pipe-line envisagé à travers le territoire d'Israël ne sera peut-être pas, en effet, le plus sûr à alimenter en pétrole arabe.

Mollet reconnaît ces difficultés, mais estime qu'il n'y aura pas trop de nouveaux pipe-lines, dont le pipe-line d'Eilat.

Dulles estime d'autre part qu'il faut encourager la construction de nouveaux pipe-lines gros et toujours plus nombreux. Enfin, tout doit être en œuvre pour découvrir des sources nouvelles de pétrole. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que, malgré la fermeture du canal de Suez et l'interruption du service des pipe-lines, l'économie de l'Europe occidentale ne s'est pas effondrée à l'automne dernier. Certes, le pétrole est plus cher, et les réserves de devises de l'Europe occidentale ont beaucoup diminué. Mais il n'y a pas eu d'effondrement. L'Europe occidentale a été ravitaillée.

Dulles reconnaît qu'il existe un problème de la défense militaire nationale par rapport au pétrole arabe. Le gouvernement des États-Unis est prêt à y réfléchir et à travailler à sa solution.

M. Mollet ne pense pas qu'à long terme, la France et les États-Unis envisagent les problèmes du Moyen-Orient sous un angle très différent. Peut-être des appréciations différentes se font-elles jour sur les questions de méthode.

M. Mollet craint que la Russie ne joue un jeu très intelligent. Les Soviétiques ne jouent pas le roi Séoud, ou le roi Hussein, mais tablent sur le mécontentement des masses. Aucun prince ou souverain arabe ne peut, en fait, assurer le bonheur de ces masses misérables. Le danger est celui de la montée d'une manière de révolte, plus ou moins communiste, que les souverains arabes n'ont guère le moyen de canaliser à leur profit ou à celui de l'Occident. Ce sentiment très fort, généralisé, ne devient efficace que lorsqu'il se conjugue avec une action nationaliste et avec un chef nationaliste. Or, Nasser remplit à merveille ce rôle personnel et idéologique. Nasser a prouvé aux masses arabes que le monde s'était incliné devant lui. En Jordanie, certes, un succès vient d'être marqué. Pour l'instant, la masse des réfugiés palestiniens s'incline, mais elle va chercher sa revanche. Aussi longtemps que le régime égyptien n'est pas changé, l'action soviétique n'est pas sérieusement contrecarrée. L'expérience en Extrême-Orient, en Indonésie, a montré que les motifs les plus nobles du nationalisme pouvaient servir de paravent à la pénétration soviétique, facilitée par la complaisance et la tolérance de l'Occident. Il ne faudrait pas que la même expérience se répète dans le monde arabe, qui, sans la Russie, ne serait que peu de chose.

M. GORSE, AMBASSADEUR DE FRANCE À TUNIS,
à M. MAURICE FAURE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
CHARGÉ DES AFFAIRES MAROCAINES ET TUNISIENNES.

T. n°s 2394 à 2400. Secret. Réservé. Tunis, 7 mai 1957, 16 h. 30.

(Reçu : 16 h. 40.)

Une série d'incidents témoigne de la persistance à travers le territoire tunisien du trafic d'armes à destination des rebelles algériens. Le dernier en date est survenu avant hier matin près de Ben Gardane. Un camion de cinq tonnes qui, d'après nos renseignements, transportait du matériel suspect, est tombé en panne. Une patrouille française a reçu ordre de l'empêcher de repartir. Le général de Guillebon a demandé à l'autorité tunisienne d'effectuer elle-même la visite du véhicule. Celle-ci s'y est refusée et a envoyé sur place des éléments de la garde nationale et de l'armée tunisienne pour gêner notre détachement.